

Janvier 2025

RÉFÉRENCIEMENT

Stratégie «La place pharmaceutique suisse en 2030»

La recherche continue.

interpharma^{ph}

Les entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche.

Sommaire

Les dix grands thèmes pour une place pharmaceutique forte en 2030	04
La place pharmaceutique suisse en 2030	06
L'Europe brigue les faveurs de la branche pharmaceutique	07
Référencement	08
Grand thème 1: Accélérer au maximum les procédures d'autorisation de nouveaux médicaments	10
Grand thème 2: Assurer un accès large et rapide aux innovations	11
Grand thème 3: Récompenser l'innovation	12
Grand thème 4: Protéger la propriété intellectuelle	14
Grand thème 5: Des données médicales de qualité pour garantir le progrès médical	16
Grand thème 6: Accélérer l'autorisation d'essais cliniques et encourager de nouveaux modèles de recherche	18
Grand thème 7: Renforcer la stabilité politique et la sécurité juridique	20
Grand thème 8: Sauvegarder l'accès aux marchés d'exportation et d'importation	22
Grand thème 9: Permettre l'accès aux meilleurs professionnels	24
Grand thème 10: Créer un contexte attrayant pour les investissements	25
Synthèse	26
Bibliographie	27
Liste des figures	27

Introduction



Dr. René Buholzer
directeur et délégué
du comité directeur

La relation entre la Suisse et ses entreprises de recherche pharmaceutique est une belle réussite. Durant des décennies, l'attrait de l'environnement politique, économique et sociétal propre à la Suisse et la force d'innovation de notre industrie pharmaceutique ont fait progresser la qualité de vie et la prospérité de la population. La pandémie de COVID-19 a tout particulièrement mis en évidence les forces et l'importance de la Suisse en tant que place de recherche et de production pharmaceutique.

Mais il y a de plus en plus de défis à relever et de nombreux pays sont en concurrence pour faire partie des sites de pointe pour l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche. Tandis que d'autres pays comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou le Danemark élaborent des stratégies complètes pour améliorer leur attractivité, le Conseil fédéral a décidé en janvier 2023 qu'il n'y avait pas nécessité d'agir dans ce domaine en Suisse. Nous n'étions alors pas de cet avis et nous ne le sommes toujours pas.

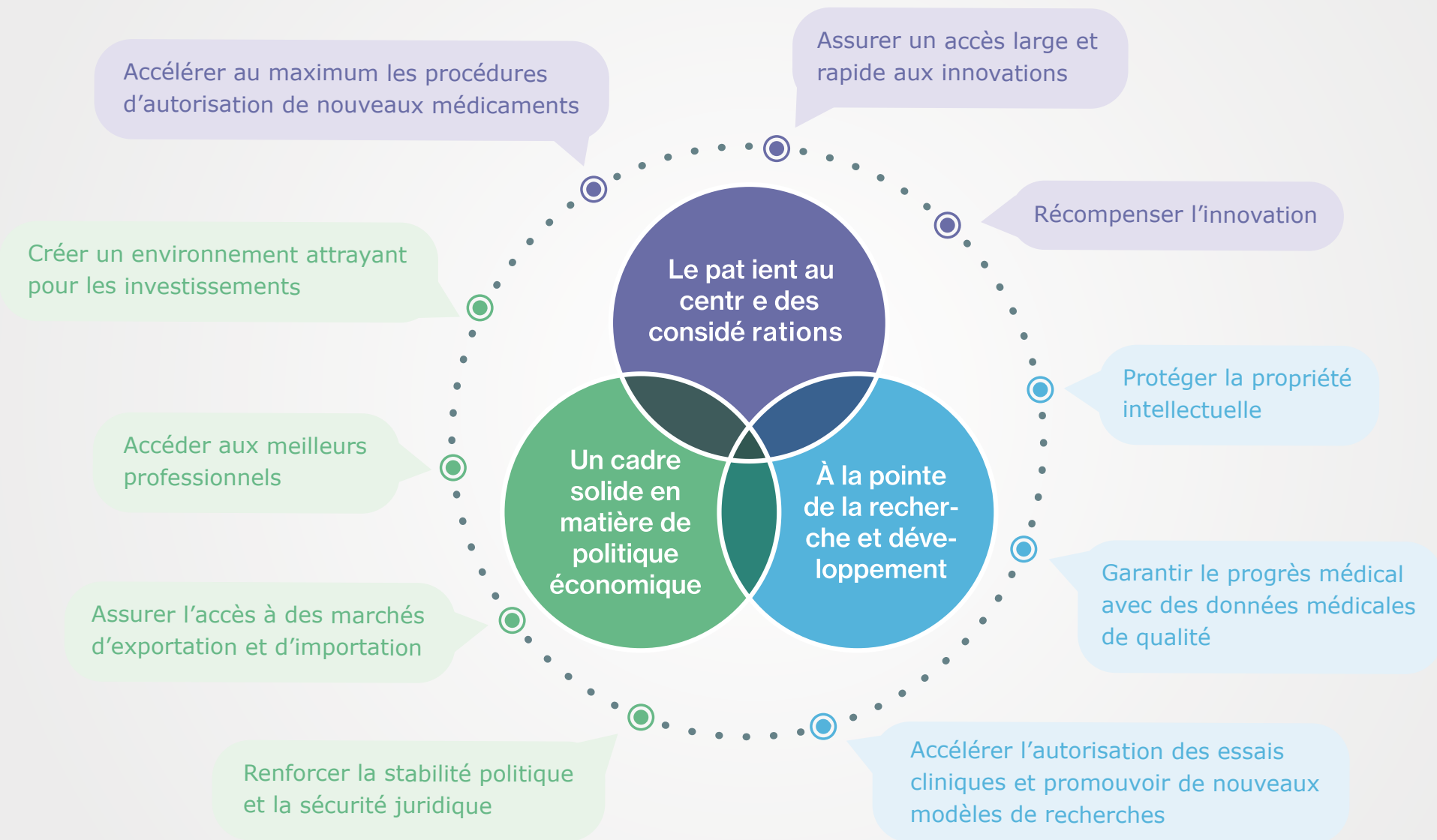
Interpharma a publié le document stratégique «La place pharmaceutique suisse en 2030» dès 2019 et l'a mis à jour en 2022. L'association de branche y a exposé comment la sphère politique et les autorités compétentes peuvent contribuer à l'attractivité de la place pharmaceutique suisse à l'horizon 2030 et assurer ainsi aux patient-e-s un accès pérenne aux médicaments innovants. Trois grands domaines: «Le patient au centre des considérations», «À la pointe de la recherche et développement» et «Un cadre solide en matière de politique économique» ont permis d'identifier dix grands thèmes qui influencent de manière décisive l'avenir de la branche pharmaceutique.

Cinq ans plus tard, la présente étude de référencement établit un état des lieux qui permet de voir où se situe la Suisse pour ce qui est des aspects les plus importants pour une place pharmaceutique compétitive. Ce benchmarking montre qu'il y a fort à faire, car en Suisse, les patient-e-s doivent encore attendre beaucoup trop longtemps les médicaments innovants, la transformation numérique du système de santé n'avance pas et les relations commerciales avec l'UE ne sont toujours pas réglées de manière stable. Les efforts de l'OMS et de l'OMC d'affaiblir la protection de la propriété intellectuelle, voire de la supprimer, représentent un danger particulier pour la Suisse en tant que pays de l'innovation. À présent, dans l'intérêt de la Suisse, il faut que le Conseil fédéral prenne clairement et fermement position au niveau international contre ces tendances défavorables à l'innovation.

René Buholzer

Dr. René Buholzer
Directeur et délégué du
comité directeur

Les dix grands thèmes pour une place pharmaceutique forte en 2023



« La place pharmaceutique suisse en 2030 »

Publié à l'origine en 2019 et mis à jour en 2022 après la pandémie, le document stratégique «La place pharmaceutique suisse en 2030» esquisse dans quels domaines et par quelles mesures on pourrait créer et optimiser les conditions cadres permettant à la Suisse d'être encore en 2030 la place pharmaceutique leader en Europe et à la branche pharmaceutique de continuer à apporter une contribution considérable à l'attractivité de la Suisse comme place économique, pôle de recherche et pays où il fait bon vivre. Dix grands thèmes permettant d'agir sur la qualité spécifique de la place

suisse pour les entreprises pharmaceutiques ont été identifiés dans les trois domaines «Le patient au centre des considérations», «À la pointe de la recherche et développement» et «Un cadre solide en matière de politique économique». Le référencement ci-dessous est un état des lieux de la situation actuelle de la place pharmaceutique pour ce qui est de ces grands thèmes.



Accéder à la publication stratégique «La place pharmaceutique suisse en 2030»



La recherche continue.

interpharma^{ph}
Les entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche.

la-recherche-continue.ch

L'Europe brigue les faveurs de la branche

La concurrence internationale bat son plein pour attirer l'industrie pharmaceutique productrice d'une forte valeur ajoutée et porteuse d'avenir. La crise sanitaire et la situation économique européenne tendue ont accentué la lutte pour conquérir l'une des dernières industries compétitives d'Europe. Depuis la publication de la stratégie «La place pharmaceutique suisse en 2030», plusieurs pays européens ont développé leurs propres stratégies pour briguer les faveurs des entreprises les plus innovantes au monde:

Grande-Bretagne: en 2021, le gouvernement britannique publie sa «Life Science Vision» dans le but de créer un secteur florissant et de lutter contre les principales causes de décès et de maladie.

Danemark: la même année, le gouvernement danois lance sa «Life Science Strategy» dont le but est d'améliorer le système de santé du pays et de créer un contexte de grande classe pour l'économie et la science.

Italie: une analyse publiée en 2023 conclut qu'il ne sera possible de remédier à la stagnation économique enregistrée depuis des années qu'à condition de créer des conditions cadres plus attrayantes pour la branche pharmaceutique.

Allemagne: le ministère fédéral de la santé décide en 2023 d'accroître l'attrait de la place de recherche et de production à l'aide d'un plan d'action concret.

UE: par une ample révision de la législation, la Commission européenne prévoit actuellement de renforcer la place pharmaceutique et d'assurer aux patient-e-s d'Europe un accès large et rapide aux médicaments innovants.

Et la Suisse?

Le Conseil fédéral a certes décidé de prolonger le plan directeur «Mesures de la Confédération afin de renforcer la recherche et la technologie biomédicales», mais ce plan directeur ne présente que des étapes partielles éparées pour créer une place de recherche et d'innovation d'avenir. De même, le Parlement avait chargé le Conseil fédéral d'élaborer des mesures pour «Renforcer le positionnement de la Suisse en tant que pôle de biotechnologie et de production pharmaceutique», mais la mise en œuvre n'a pas lieu. Dans son rapport, le Conseil fédéral aboutit à la conclusion qu'il n'y a pas besoin de mesures supplémentaires pour renforcer la place pharmaceutique suisse. Cinq ans après la publication de la stratégie pharmaceutique 2030, la Suisse n'a toujours pas de stratégie nationale pour renforcer la place pharmaceutique suisse.

Référencement

441 jours

Les délais d'autorisation des médicaments ont nettement diminué en Suisse et sont même plus courts qu'en Europe.

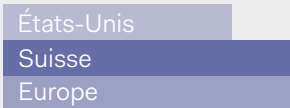
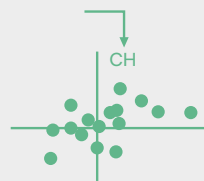


Pour ce qui est de la charge fiscale et des possibilités de financement, la Suisse est en passe de perdre de son attrait.

La Suisse est le pays le plus attrayant pour les talents et le marché du travail suisse est l'un des plus libéraux. En revanche, les relations avec l'UE ne sont pas encore claires et cela représente un risque.



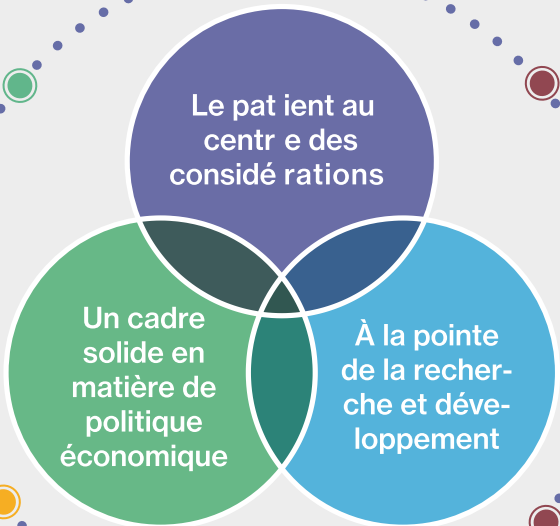
La Suisse dispose de bonnes conditions cadres avec les principaux marchés d'exportation et d'importation. Toutefois, elle n'a pas d'accord avec les États-Unis et les relations bilatérales avec l'UE ne sont pas réglées.



301 jours

La durée qui s'écoule entre l'octroi de l'AMM par Swissmedic et l'admission dans l'assurance de base dépasse largement le seuil de 60 jours.

- La Suisse dispose de bonnes conditions cadres.
- Il est recommandé d'agir ou il y a un risque de dégradation.
- Il est urgent d'agir.



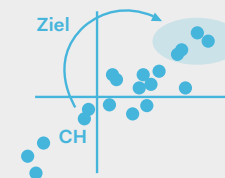
> 200 médicaments

Le nombre de médicaments autorisés par Swissmedic mais ne bénéficiant pas encore d'un remboursement a nettement augmenté.

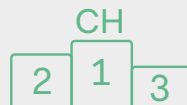


Peloton de tête

Pour ce qui est de la protection de la propriété intellectuelle, la Suisse fait partie des 10 meilleurs pays.



S'agissant de la réutilisation des données de santé en Europe, la Suisse est à la traîne.



Pour ce qui est de la stabilité politique et de la sécurité juridique, la Suisse offre un excellent environnement.



Pour ce qui est du nombre d'essais cliniques rapporté au nombre d'habitants, le bilan de la Suisse est moyen.

● GRAND THÈME 1

Accélérer au maximum les procédures d'autorisation de nouveaux médicaments



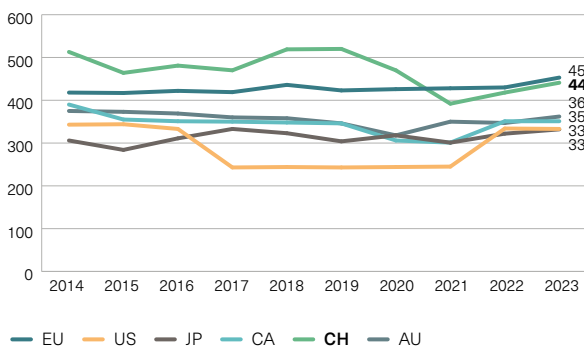
Ambition pour 2030 : s'agissant des procédures d'autorisation des innovations, Swissmedic se positionne parmi les autorités d'homologation des médicaments leaders à l'échelon mondial.

Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : États-Unis (souplesse), Europe (moment du dépôt).

Analyse : depuis le lancement de la stratégie pharmaceutique, les délais d'autorisation ont nettement diminué en Suisse, atteignant 441 jours. Depuis 2021, ils sont même plus courts qu'en Europe (EMA: 453 jours). En revanche, dans d'autres pays de comparaison comme l'Australie, le Canada, le Japon ou les États-Unis, ce délai est plus court qu'en Suisse. En particulier l'implication de Swissmedic dans le projet international Orbis et le consortium Access a contribué à accélérer le processus d'autorisation. Mais l'octroi de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) par l'autorité d'homologation ne signifie pas que les patient-e-s aient tout de suite accès à égalité au médicament. Il faut d'abord que la prise en charge par l'assurance de base soit fixée.

Bilan : l'accélération du processus d'autorisation est plus nette que dans la plupart des pays de comparaison et le processus est plus court que dans l'UE.

Fig. 1 : Durée médiane des nouvelles déclarations de substances actives, en jours; nouvelles substances actives (NAS) 2014-2023; comparaison entre les États-Unis (FDA), l'UE (EMA), le Japon, le Canada, l'Australie et la Suisse (Swissmedic)



Source: CIRS (2024), RD Briefing 93 – New drug approvals in six major authorities 2014-2023.

● GRAND THÈME 2

Assurer un accès large et rapide aux innovations



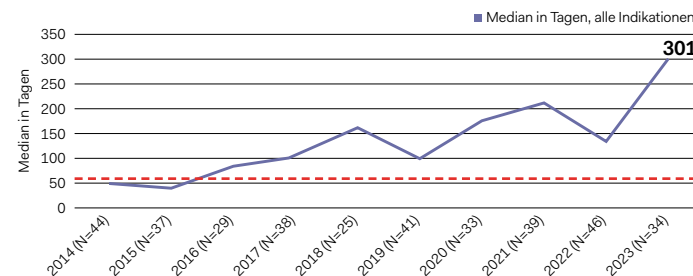
Ambition pour 2030 : toutes les patients et tous les patients de Suisse ont accès aux médicaments dès le premier jour de l'autorisation de mise sur le marché par Swissmedic. Le remboursement par les répondants des coûts est assuré.

Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : 0 jour de décalage entre l'autorisation de mise sur le marché par Swissmedic et le remboursement par les répondants des coûts.

Analyse : pour que tous les patients aient accès à égalité à un médicament, il faut tout d'abord qu'il soit pris en charge par les caisses-maladie. C'est pourquoi le délai qui s'écoule entre l'octroi de l'AMM par Swissmedic et l'admission par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) du médicament dans la prise en charge obligatoire est très important. En 2018, le délai écoulé entre l'autorisation de Swissmedic et l'admission dans la liste des spécialités était de 135 jours. En 2023, un nouveau record de 301 jours de délai a été atteint.

Bilan : la durée médiane qui s'écoule entre l'octroi de l'AMM par Swissmedic et l'admission dans l'assurance de base dépasse largement le délai de 60 jours prescrit par l'ordonnance.

Fig. 2 : Délai entre l'autorisation de mise sur le marché par Swissmedic et l'admission dans la LS Médiane en jours; seuil de 60 jours selon l'art. 31b OPAS



Source: LS, Swissmedic. Calculs d'Interpharma
Remarque: nouvelles substances actives et nouvelles indications 2014-2022, avec préavis d'autorisation de Swissmedic (N=327).

¹ Selon l'ordonnance, l'OFSP doit décider de la prise en charge en règle générale dans les 60 jours suivant l'autorisation définitive.

● GRAND THÈME 3

Récompenser l'innovation



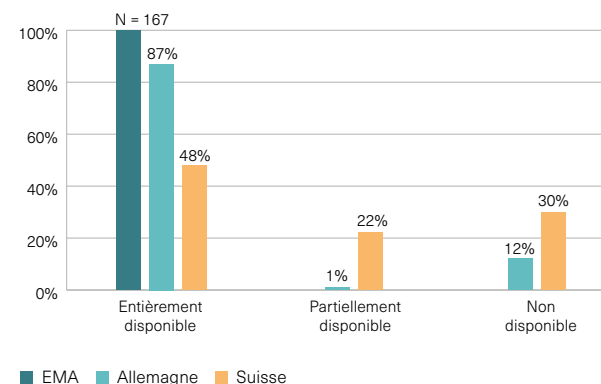
Ambition pour 2030 : la Suisse est au premier rang mondial en termes d'incitations à la promotion du progrès médical. Cette position de pointe tient essentiellement à la mise en place d'un système d'évaluation, de fixation des prix et de tarification résolument basé sur le bénéfice pour les patient-e-s.

Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : aux yeux des fournisseurs de technologies, la Suisse fait figure d'avant-poste pour le déploiement d'innovations permettant d'améliorer l'efficacité et l'efficience du système de santé.

Analyse : avec l'arrivée d'approches thérapeutiques d'un nouveau genre et de véritables percées médicales, le système standard éprouvé de remboursement des médicaments atteint de plus en plus souvent ses limites. Le système suisse actuel de fixation des prix est obsolète: il est de plus en plus difficile de déterminer les traitements de comparaison, cela représente un défi en matière de prévisibilité pour les entreprises dans le processus de prise en charge. En comparant la Suisse et l'UE, on voit que trois quarts seulement des médicaments autorisés par l'EMA ont également été autorisés par Swissmedic et qu'environ la moitié seulement sont pris en charge par le biais de la liste des spécialités et donc disponibles pour les patient-e-s en Suisse. Pour que les entreprises soumettent en Suisse leurs nouveaux médicaments innovants à Swissmedic et à l'OFSP, il faut des conditions cadres équitables. Il est urgent de moderniser le système de fixation des prix. Cela pourra aider à valoriser l'innovation de manière adéquate et à mieux refléter le bénéfice réel pour les patient-e-s. Pour que les innovations continuent à arriver sur le marché, il faut des éléments supplémentaires qui tiennent compte de la viabilité financière pour le système.

Bilan : 70% seulement des médicaments autorisés par l'autorité européenne du médicament EMA ont également été autorisés en Suisse et 48% seulement sont dans la LS. Comparé à l'Allemagne, cela signifie que seuls 55% des médicaments innovants sont disponibles pour les patients suisses sur la liste des spécialités.

Fig. 3: Disponibilité des médicaments innovants en comparaison internationale, 2019-2022



Source: Calculs d'Interpharma sur la base des données d'EFPIA Patients W.A.I.T. Indicator 2023 Survey.



● GRAND THÈME 4

Protéger la propriété intellectuelle



Ambition pour 20230 : la Suisse demeure au premier rang mondial en termes de protection de la propriété intellectuelle.

Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : la Suisse s'impose au premier rang mondial.

Analyse : pour que la branche pharmaceutique puisse innover, une protection efficace de la propriété intellectuelle (PI) joue un rôle décisif pour assurer des incitations financières suffisantes aux travaux de recherche et développement d'innovations. L'«International IP Index» élaboré par la chambre du commerce américaine mesure la force et l'efficacité des conditions cadres de la protection de la PI. La Suisse se situe en tête pour ce qui est des droits sur les brevets, les marques, les designs et les informations confidentielles. Elle est également leader pour ce qui est de la ratification d'accords internationaux et de la commercialisation d'actifs liés à la PI.

Bilan : s'agissant de la protection de la propriété intellectuelle, la Suisse reste dans le peloton de tête. Mais il existe un risque de dégradation, par exemple si les négociations sur des accords de libre-échange ou des décisions d'organisations internationales comme l'OMS ou l'OMC aboutissent à accepter de saper la protection de la propriété intellectuelle.

Fig. 4 : U.S. Chamber of Commerce International IP Index 2024

Total de points, en % du nombre maximum de points = 100

Catégorie	Points	Place en 2024	Place en 2018
1. Patents, Related Rights, and Limitations	94.44%	2	2
5. Trade Secrets and the Protection of Confidential Information	100%	1	1
6. Commercialization of IP Assets	91.67%	3	2
9. Membership and Ratification of International Treaties	100%	1	1

Source: U.S. Chamber of Commerce



La recherche continue.

● GRAND THÈME 5

Des données médicales de qualité pour garantir le progrès médical



Ambition pour 2030 : la Suisse dispose d'un écosystème de données de pointe et peut mener à bien ses activités de recherche et développement depuis son territoire sur la base de données médicales issues des quatre coins du monde.

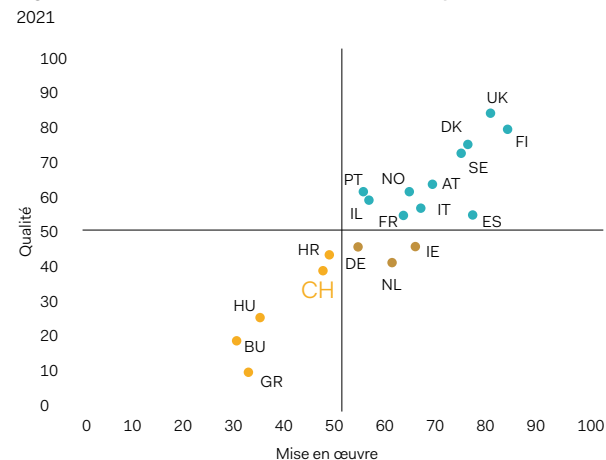
Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : États-Unis, Royaume-Uni, Finlande

Analyse : pour mener à bien en Suisse des activités de recherche sur la base de données de santé, il faut relever trois défis: la saisie standardisée de données de haute qualité tout au long de l'itinéraire du patient, les conditions cadres pour la réutilisation des données et un intermédiaire qui crée la transparence et serve d'interlocuteur pour les personnes qui réutilisent les données.

Il existe entre-temps un consensus sur le fait que la position de la Suisse est décevante, tant pour ce qui est de la qualité des données de santé que de leur réutilisation. Cette analyse est confirmée par le BAK Digital Readiness Index qui ne classe la Suisse qu'à un niveau moyen. Les sphères politiques et les autorités ont entamé des actions, le DFI a chargé l'OFSP et l'OFS de s'attaquer à ces défis par le programme DigiSanté. Celui-ci entend créer l'infrastructure nécessaire d'urgence pour un écosystème de données de santé. En même temps, les technologies telles que l'intelligence artificielle (IA) et l'informatique quantique évoluent très rapidement. Le travail de l'industrie pharmaceutique est déjà fortement numérisé et elle apporte sa contribution dans des partenariats réunissant plusieurs parties prenantes, par la participation au dialogue politique et la formation de spécialistes. Une analyse de Strategy& montre que l'industrie pharmaceutique est l'un des secteurs susceptibles de bénéficier fortement de l'IA, mais aussi que l'IA pourra lui permettre d'apporter une contribution encore plus importante à la valeur ajoutée en Suisse. Ainsi la recherche peut-elle par exemple bénéficier de l'intelligence artificielle pour le développement de nouvelles molécules protéiques et de traitements personnalisés. L'important est de créer à l'avenir de bonnes conditions cadres.

Bilan : pour assurer l'avenir de la recherche et du développement de nouveaux médicaments innovants, notre pays a besoin d'un écosystème de données de santé qui fonctionne et d'une ouverture aux nouvelles technologies dans le domaine de la recherche. Or, que ce soit en termes de qualité ou de réutilisation des données de santé, la Suisse ne fait pas encore partie des leaders. Il faut persévérer sans relâche dans la voie entamée pour rattraper ce retard.

Fig. 5: Réutilisation des données de santé en Europe



Source: Open Data Institute



interpharmaph
Les entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche.

la-recherche-continue.ch

● GRAND THÈME 6

Accélérer l'autorisation d'essais cliniques et encourager de nouveaux modèles de recherche



Ambition pour 2030 : le processus d'autorisation des essais cliniques par les commissions d'éthique et les autorités fait partie des plus rapides et des plus simples d'Europe. La Suisse est compétitive dans le contexte multinational pour ce qui est des essais cliniques orientés vers le patient.

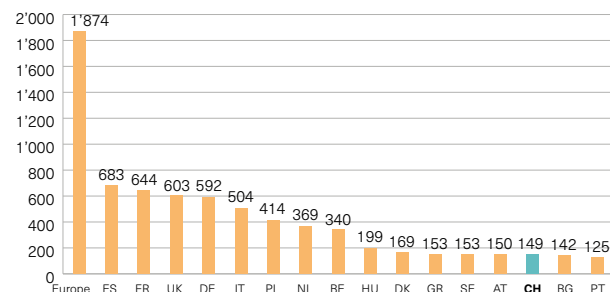
Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : UE

Analyse : les essais cliniques sont importants pour les patient-e-s, car participer à un essai clinique signifie avoir accès précocement à un nouveau traitement. Cela peut être décisif dans le cas d'une maladie grave ou potentiellement mortelle. Malgré ses hôpitaux réputés et ses spécialistes de renom international en médecine, la Suisse ne fait pas partie des pays européens qui réalisent le plus grand nombre d'essais cliniques. Logiquement, les pays qui ont le plus d'habitants sont avantagés par rapport aux petits pays et réalisent donc plus d'essais cliniques. Mais même rapporté au nombre d'habitants, le bilan de la Suisse reste moyen. Des pays comme la Belgique, le Danemark ou la Norvège, dont le nombre d'habitant-e-s est comparable, voire inférieur, illustrent le potentiel que renferme la recherche clinique pour la place suisse.

En effet, petit pays disposant de quatre langues nationales, d'un système de santé fédéraliste et d'un grand nombre d'hôpitaux, la Suisse doit avoir des conditions cadres nettement plus attrayantes que celles d'autres pays pour la réalisation d'essais cliniques. Il faut donc qu'elle compense ses inconvénients par d'autres mesures et conditions cadres, de manière à faire concurrence à ses grands voisins, aux États-Unis ou à la Chine.

Bilan : même compte tenu du nombre d'habitants, la Suisse n'est que dans la moyenne du benchmarking international. Elle dispose d'un potentiel considérable pour la recherche clinique et ne l'exploite malheureusement pas entièrement actuellement.

Fig. 6: Nombre d'études cliniques en Europe 2022*



* Remarque: au total, 1'874 essais cliniques ont eu lieu en 2022 dans toute l'Europe. 149 d'entre eux ont eu lieu (uniquement ou également) en Suisse. La liste n'est pas exhaustive. Seuls les pays dans lesquels au moins 100 essais cliniques ont eu lieu sont représentés.

Source: ClinicalTrials.gov, Interventional Studies | Phases: Early Phase 1, 1, 2, 3 | Industry Start Date from 01/01/2022 to 12/31/2022.



La recherche continue.

interpharma^{ph}

Les entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche.

la-recherche-continue.ch

● GRAND THÈME 7

Renforcer la stabilité politique la sécurité juridique



Ambition pour 2030 : tant en termes de stabilité politique que de sécurité juridique, la Suisse regagne la première place et est en mesure d'inverser la tendance négative de ces dernières années.

Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : la Suisse s'impose au premier rang mondial.

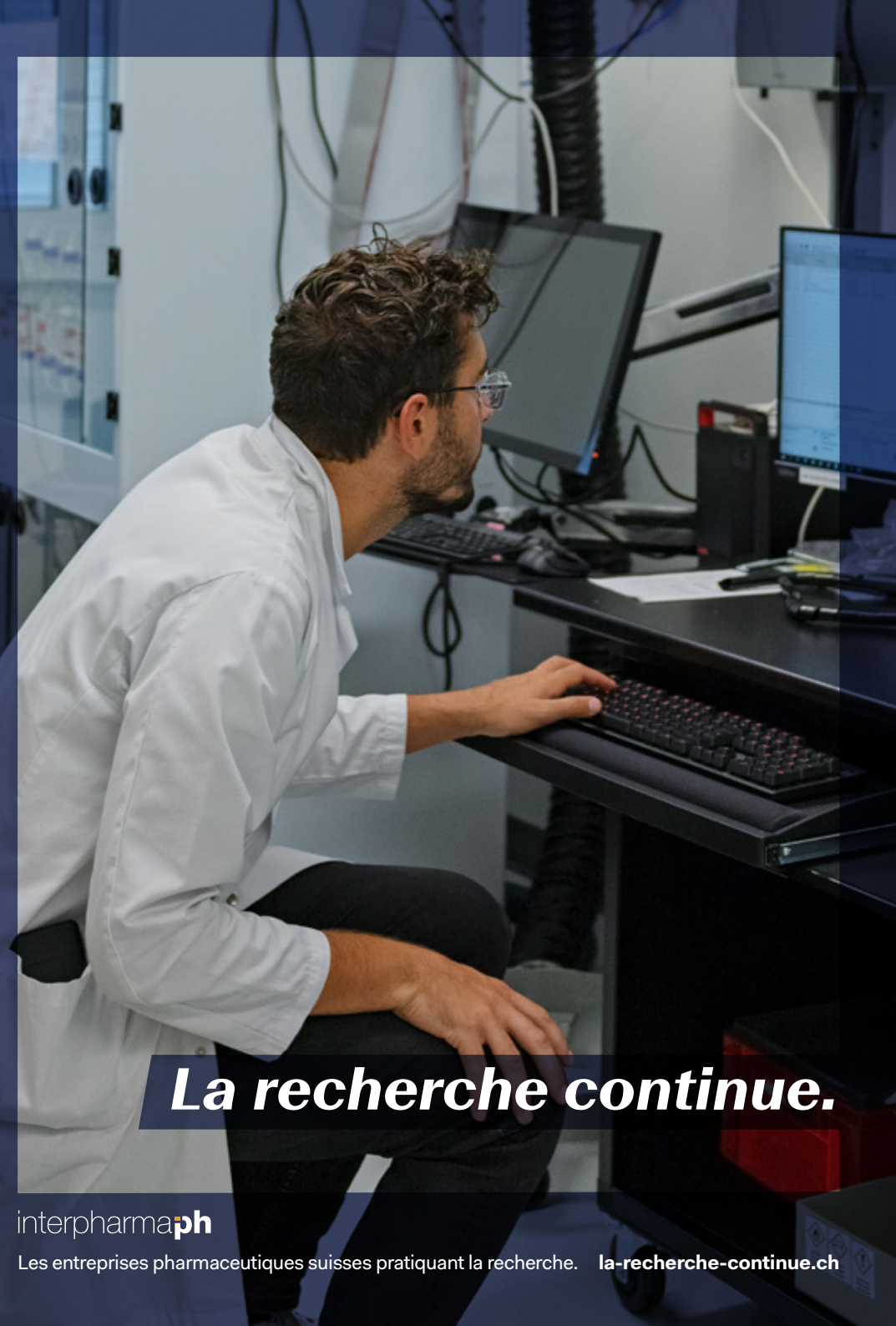
Analyse : la stabilité politique et la sécurité juridique sont des aspects cruciaux d'un contexte économique favorable. On peut les mesurer à l'aide de divers indicateurs, résumés par la Banque mondiale sous le titre «Indicateurs de gouvernance mondiaux». Sur 20 des plus grands pays pharmaceutiques au monde, compte-tenu des indicateurs État de droit, qualité réglementaire, gouvernance et niveau général de sécurité, la Suisse se situe globalement à la deuxième place. Des initiatives défavorables à l'économie et à l'innovation mettent cependant continuellement en danger la place de recherche et de production suisse.

Bilan : au total, la Suisse se situe globalement à la deuxième place et offre un excellent environnement pour ce qui est de la stabilité politique et de la sécurité juridique.

Fig. 7 : Stabilité politique et sécurité juridique (indice)



Source: Indicateurs de gouvernance mondiaux 2023, Banque mondiale, les indicateurs suivants ont été pris en compte : sur les six piliers, les quatre suivants ont été sélectionnés pour l'analyse : État de droit, qualité réglementaire, effectivité du gouvernement, stabilité politique et absence de violence/terrorisme



La recherche continue.

● GRAND THÈME 8

Sauvegarder l'accès aux marchés d'exportation et d'importation



Ambition pour 2030 : la Suisse dispose d'un accès stable et encadré au marché intérieur européen et peut également accéder sans entraves aux principaux marchés d'exportation mondiaux garantissant une protection efficace de la propriété intellectuelle.

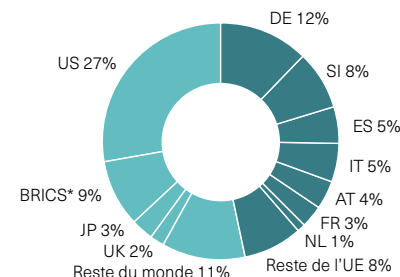
Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : Suisse, avec une liste de priorités.

Analyse : l'industrie pharmaceutique suisse est fortement orientée vers les marchés étrangers. Il est donc important de sauvegarder un accès attrayant aux principaux marchés d'exportation. Près de la moitié des exportations pharmaceutiques vont vers l'UE, les entreprises suisses sont donc largement tributaires de la mise à jour de l'ARM et d'un accès au marché intérieur de l'UE aussi libre que possible. Il est essentiel à cet effet d'asseoir les relations économiques et politiques avec notre principale partenaire commerciale. Les États-Unis représentent 27% des exportations et n'ont pas d'accord commercial avec la Suisse, mais un ARM qui facilite le commerce de produits pharmaceutiques a pu être conclu en 2023 entre la Suisse et les États-Unis. Interpharma avait agi en faveur d'un tel accord. En 2024, l'Inde et l'AELE ont signé un Trade and Economic Partnership Agreement. Du point de vue de l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche, il est regrettable que cet accord ne contienne pas de chapitre fort sur la propriété intellectuelle. Conclure un accord de libre-échange sans chapitre efficace sur la propriété intellectuelle n'est pas avantageux pour la place d'innovation qu'est la Suisse. La plupart des partenaires commerciaux de la Suisse ont signé cet Accord de l'OMC sur les produits pharmaceutiques qui vise à éliminer les droits de douane et autres droits et impositions sur les produits pharmaceutiques et sur les substances utilisées pour la fabrication de ces produits. Étant donné que la demande des pays émergents va augmenter, il faut éliminer les éventuels obstacles douaniers au commerce avec ces pays.

Bilan : son statut de membre de l'AELE et ses divers accords commerciaux confèrent à la Suisse d'excellentes conditions cadres pour les principaux marchés d'exportation et d'importation de produits pharmaceutiques. Il faut très vite stabiliser les relations bilatérales avec l'UE. La place de recherche et de production suisse est tributaire de la prévisibilité et de la sécurité juridique qui y sont liées.

Fig. 8 : Parts des exportations pharmaceutiques

Selon les destinations, en %, 2023



■ Membres de l'UE (46%) ■ États/marchés hors de l'UE (54%)
 * Y compris l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran (membres du groupe BRICS depuis 2024)

Source: Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF (2024).



La recherche continue.

interpharmaph

Les entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche.

la-recherche-continue.ch

● GRAND THÈME 9

Permettre l'accès aux meilleurs professionnels



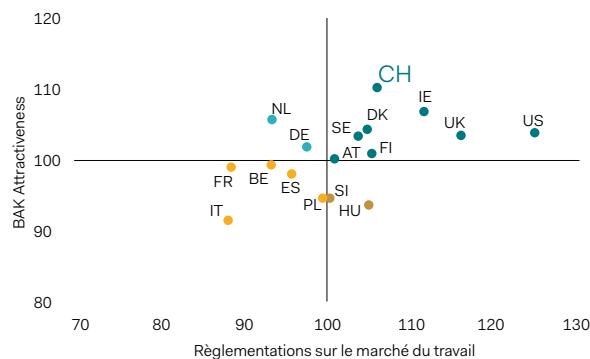
Ambition pour 2030 : la Suisse conserve sa position de tête en termes de qualité de formation et bénéficie d'un accès non bureaucratique aux experts, professionnels spécialisés et cadres dirigeants étrangers. Un accès stable et sans entraves au marché du travail de l'UE permet par ailleurs de garantir la disponibilité de travailleurs frontaliers.

Benchmark de la place pharmaceutique suisse en 2030 : Finlande

Analyse : pour conserver sa force d'innovation, l'industrie pharmaceutique suisse a besoin de personnel hautement qualifié. Les personnes travaillant dans la R&D sont pour nettement plus de la moitié des étrangers et des frontaliers. Les critères retenus pour la comparaison internationale sont l'indice d'attractivité pour les talents élaboré par BAK ainsi que les réglementations en vigueur sur le marché du travail. Un marché du travail libéral offre aux entreprises la souplesse dont elles ont besoin pour répondre aux changements structurels et pour optimiser l'allocation des ressources.

Bilan : la Suisse est en première place pour ce qui est de l'attractivité pour les talents. Le marché du travail suisse est l'un des plus libéraux après les pays anglo-saxons. En revanche, les relations avec l'UE ne sont pas encore définies dans ce domaine et cela représente un sérieux risque. Toute limitation de la libre circulation des personnes avec l'UE rendrait beaucoup plus difficile le recrutement de personnel hautement qualifié.

Fig. 9: Permettre l'accès aux meilleurs professionnels



Source : BAK Economics, OCDE
 Remarque : l'indice d'attractivité pour les talents (Attractiveness Index) de BAK comprend le système fiscal, l'accessibilité internationale, la liberté individuelle, ainsi que divers indicateurs économiques et sociaux. Un bilan qui dépasse 100 indique un résultat supérieur à la moyenne.

● GRAND THÈME 9

Créer un contexte attrayant pour les investissements



Ambition pour 2030 : la Suisse offre un contexte attrayant et internationalement accepté pour les investissements.

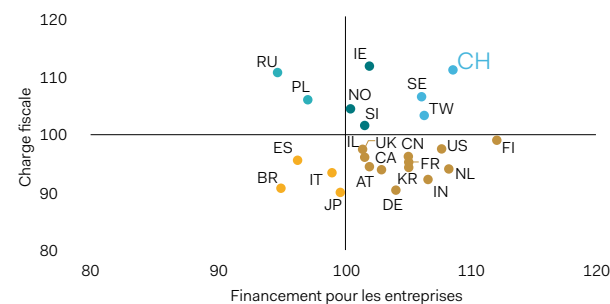
Benchmark de la place pharmaceutique en 2030 : Irlande, États-Unis

Analyse : la Suisse dispose d'un excellent système financier, d'un système fiscal attrayant et d'un contexte de financement intéressant pour les entreprises. Il y a cependant des possibilités d'améliorer le temps et les coûts nécessaires pour créer une entreprise, ainsi que les dispositions relatives à l'insolvabilité. Il faut un système fiscal attrayant et favorable à l'innovation pour attirer et fidéliser de nouvelles entreprises et du personnel hautement qualifié. D'après l'indice de charge fiscale élaboré par BAK Economics, la Suisse arrive à cet égard en deuxième position derrière l'Irlande. L'entrepreneuriat est un élément clé du processus d'innovation. Il est donc important de faciliter l'accès des PME aux possibilités de financement. D'après le Global Entrepreneurship Monitor, la Suisse est également en deuxième position dans ce domaine.

Bilan : le contexte entrepreneurial de la Suisse est l'un des meilleurs, tant pour ce qui est de la charge fiscale que des possibilités de financement ou du système financier. L'introduction de la réforme fiscale de l'OCDE implique un préjudice concurrentiel supplémentaire pour les entreprises suisses. En revanche, les conditions cadres de la Suisse pour les start-up ne sont pas au nombre des meilleures. Il existe par exemple un potentiel d'amélioration pour ce qui est du temps et des coûts qu'il faut employer pour créer une entreprise.

Fig. 10: Contexte économique

Score normalisé: un bilan qui dépasse 100 indique un résultat supérieur à la moyenne













Source : BAK Economics, Banque mondiale, FMI.
 Remarque : un bilan qui dépasse 100 indique un résultat supérieur à la moyenne




Synthèse

La synthèse ci-après est une évaluation qualitative sur la base de faits quantitatifs comparables. Un feu rouge signifie qu'il est urgent d'agir. Le feu orange est utilisé pour signaler une recommandation d'agir ou un risque de dégradation. Enfin, un feu vert signifie que la Suisse dispose d'excellentes conditions cadres dans le domaine concerné.

Fig. 11: Synthèse

Délais d'autorisation des médicaments	
Délai d'admission des produits innovants dans l'assurance de base	
Accès aux médicaments innovants	
Protection de la propriété intellectuelle	
Degré de numérisation du système de santé	
Réalisation d'essais cliniques	
Stabilité politique et sécurité juridique	
Obstacles internationaux au commerce	
Disponibilité de personnel spécialisé et hautement qualifié	
Contexte économique et entrepreneurial	

Source: Interpharma

-  La Suisse dispose de bonnes conditions cadres.
-  Il est recommandé d'agir ou il y a un risque de dégradation.
-  Il est urgent d'agir.

Bibliographie

- BAK Economics**, BAK Attractiveness Index, 2023.
BAK Economics, BAK Digital Readiness Index, 2023.
BAK Economics, KPMG, Indice de charge fiscale, 2023.
Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance mondiaux, 2022.
Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2022.
Banque mondiale, World Integrated Trade Solution (WITS), 2023.
CIRS, R&D Briefing 93 – New drug approvals in six major authorities 2014-2023, 2024.
clinicaltrials.gov, Studies by Topic and Locations, 2023.
FEM, The Global Competitiveness Index 2020, 2020.
FMI, Financial Soundness indicators, 2023.
Global Entrepreneurship Monitor, Entrepreneurial Frame-work Conditions, Financing for entrepreneurs, 2023.
LS, Swissmedic, Nombre de demandes sans admission dans la LS, calculs d'Interpharma, 2023.
LS, Swissmedic, Nouvelles substances actives et nouvelles indications 2014-2022, calculs d'Interpharma, 2023.
OCDE, Labor Market, Regulation Index, calculs de BAK Economics, 2023.
Open Data Institute, Secondary use of health data, 2023.
SECO, Accords de libre-échange, 2023.
U.S. Chamber of Commerce, International IP Index, 2023.

Liste des figures

Fig. 1	Durée médiane des nouvelles déclarations de substances actives	10
Fig. 2	Délai entre l'autorisation de mise sur le marché par Swissmedic et l'admission dans la LS	11
Fig. 3	Nombre de demandes sans admission dans la LS (cumulées)	12
Fig. 4	U.S. Chamber of Commerce International IP Index 2023	14
Fig. 5	Réutilisation des données de santé en Europe	16
Fig. 6	Essais cliniques	18
Fig. 7	Stabilité politique et sécurité juridique (indice)	20
Fig. 8	Principaux marchés pour les produits pharmaceutiques	22
Fig. 9	Permettre l'accès aux meilleurs professionnels	24
Fig. 10	Contexte économique	25
Fig. 11	Synthèse	26



IMPRESSUM

Éditrice

Interpharma, association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, Bâle

Copyright

Copyright © 2024 by Interpharma
Tous droits réservés au mandant

Commandes

Interpharma,
Petersgraben 35,
case postale, CH-4009 Bâle
T +41 61 264 34 00
E-mail: info@interpharma.ch
Site Internet: www.interpharma.ch

Afin d'éviter les répétitions de personnes et de fonctions, la forme masculine est principalement employée dans cette publication, mais elle désigne les hommes et les femmes.

Deutschsprachiges Original verfügbar
English version available

Reproduction souhaitée avec indication de la source